

LegalPlace lève 20 millions d'euros pour accompagner les créateurs d'entreprises

Lancée en 2017 par Racem Flazi, Mehdi Ouchallal et Samuel Goldstein, LegalPlace est une solution technologique qui accompagne les entrepreneurs dans la création et la gestion de leur entreprise.

Temps de lecture : minute

19 octobre 2022

La startup intègre plusieurs services (comptabilité, juridique, administratif) au sein d'une seule et même solution digitale qui permet à tous les entrepreneurs qui souhaitent lancer puis gérer leur société de le faire sereinement.

" L'entrepreneur qui démarre son activité découvre de multiples sujets juridiques et administratifs à gérer. Il ne sait ni à quel interlocuteur s'adresser, ni quel outil choisir, ni à combien de prestataires ou services il devra avoir recours, et encore moins à quel prix. S'il décide de gérer tout ou partie de ces sujets seul, il reste hanté par cette crainte : est-ce que j'ai respecté toutes mes obligations ? ", déclare Racem Flazi, CEO et cofondateur de LegalPlace. La solution LegalPlace change radicalement l'expérience de l'entrepreneur. Elle concentre tout le nécessaire pour le prendre par la main à chaque étape juridique et administrative de son évolution.

LegalPlace avait déjà levé 7 millions d'euros en cumulé. Avec cette nouvelle levée de fonds, l'ambition de la startup s'agrandit. Le groupe offre désormais une expérience de gestion administrative complètement intégrée, en ajoutant de nouveaux services à sa plateforme. *" Nous concevons l'offre LegalPlace pour qu'elle soit utilisable par des acteurs de l'économie réelle, et pas seulement par les entreprises du secteur digital. C'est en ce sens que nous souhaitons la compléter de services complémentaires voulus par nos clients (services financiers, assurances, etc.) "*, explique Mehdi Ouchallal, cofondateur de LegalPlace. Pour soutenir cette ambition et sa forte croissance, la société recrute 100 talents.

Le groupe s'adresse à un marché conséquent et qui ne cesse de croître. En 2021, le nombre de créations d'entreprises en France avait atteint un nouveau record avec 995.000 créations, soit 17 % de plus qu'en 2020. Le nombre de création d'entreprises est supérieur de près de 80 % à son niveau moyen sur la période 2010-2017. Aujourd'hui, le groupe veut rendre l'entrepreneuriat accessible à l'économie réelle et se tourne vers tous les entrepreneurs, du boulanger qui crée sa société au particulier qui souhaite lancer sa marque de vêtements, en passant par le free-lance qui se lance en indépendant.

" LegalPlace a révolutionné l'entrepreneuriat avec sa solution tout-en-un pour simplifier les

tâches juridiques, administratives et comptables des TPE et PME. La clé, c'est justement de jouer un rôle d'accélérateur pour les entrepreneurs dès le lancement du business, en leur permettant de gagner du temps pour les choses qui comptent vraiment. C'est cette formidable opportunité et vision qui nous a séduits chez XAnge et chez La Poste Ventures, dans notre mission de rendre l'entrepreneuriat toujours plus accessible ", commente Elisa Steccaglia, Principal chez XAnge.

" En construisant cette plateforme technologique, les équipes de LegalPlace ont su montrer une grande compréhension des problématiques des créateurs d'entreprises, quels que soient les secteurs d'activités ", ajoute Nicolas Debock, managing director chez Eurazeo.

Article écrit par Estelle Imbert